LES PRODUCTIONS ANIMALES*

* pourcentage lié aux nombres d'exploitations s'adonnant à l'élevage

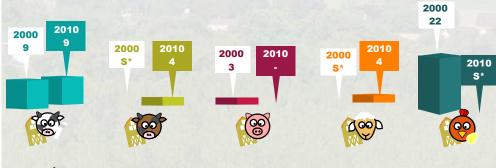
Aujourd'hui, les productions animales sont essentiellement bovines avec 8 % des exploitations qui élèvent des vaches laitières et 3 % d'exploitations qui élèvent des vaches nourrices. Les moyennes départementales sont supérieures pour les cheptels bovins (23 % pour l'élevage laitier et 19 % pour l'élevage nourricier).

L'évolution de ces dix dernières années tend vers la réduction de l'élevage sur le territoire. L'élevage laitier reste stable avec le même nombre d'exploitations sur le territoire et l'élevage de vaches nourrices augmente légèrement avec 3 % des exploitations qui les élèvent aujourd'hui contre quelques élevages en 2000.

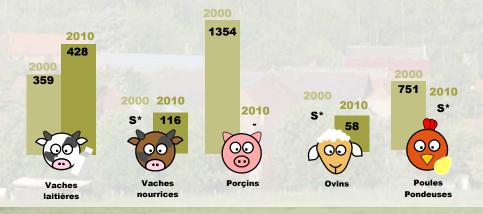
3 % des exploitations possèdent un cheptel d'ovins alors qu'en 2000 seulement quelques exploitations en possédaient. En 2000, 2 % des exploitations élevaient des porcs, aujourd'hui, ce type d'élevage a disparu de l'EPCI. L'élevage de poules pondeuses a fortement diminué avec 15 % des exploitations en 2000 qui en élevaient, contre quelques élevages aujourd'hui.

La diminution des élevages sur le territoire engendre une réduction du nombre d'animaux voire leur disparition. Cependant, l'élevage laitier s'étant maintenu, le nombre de vaches a augmenté de 16 %.

Évolution des exploitations possédant un cheptel dans la CC du SANTERRE - Nombre d'exploitations -

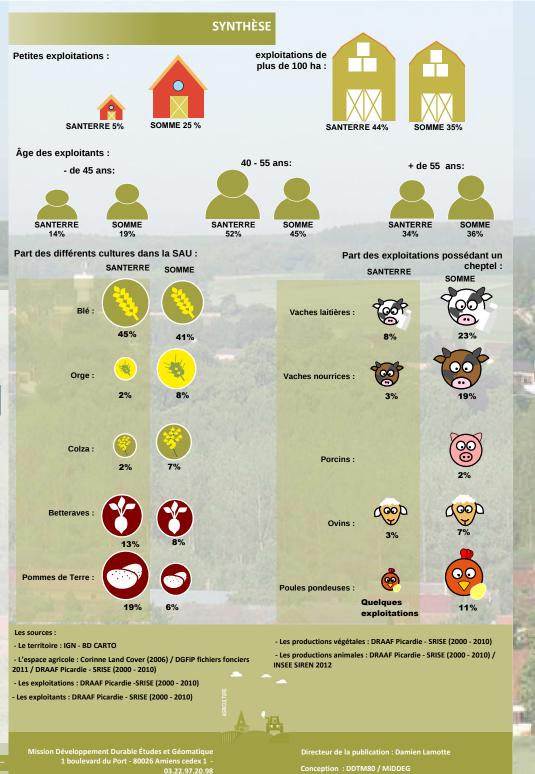


Évolution des cheptels dans les exploitations dans la CC du SANTERRE - Nombre d'animaux -



S* : données secrétisées

SANTERRE

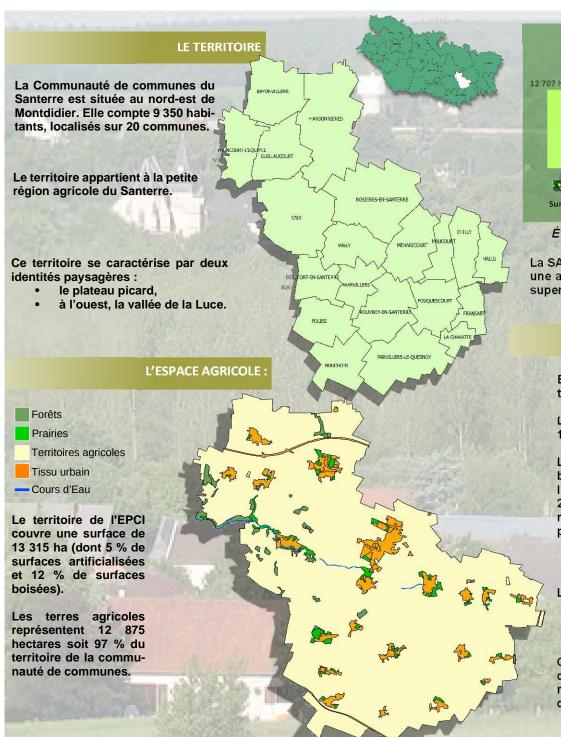




SANTERRE

Direction départementale des territoires

et de la Mer de la Somme



2000 2010

12 875 ha

12 707 ha

12 490 ha

12 718 ha

215 ha

152 ha

Terres
labourables

Surf. Toujours
en herbe

Évolution de l'occupation de l'espace agricole

La SAU totale exploitée est passée de 12 707 ha en 2000 à 12 875 ha en 2010 soit une augmentation de 1 % (+ 2 % pour les terres labourables et – 29 % pour les superficies toujours en herbe).

LES EXPLOITATIONS

En 2010, la CC du Santerre comptait 118 exploitations agricoles.

La SAU moyenne exploitée est de 112 ha (Somme: 87 ha).

Le nombre d'exploitations a sensiblement diminué en une décennie. Il est passé de 150 en 2000 à 118 en 2010 soit une baisse de 25%, supérieure à celle observée dans le département (-19%).



La SAU exploitée par les

exploitants* du territoire

Surfaces toujours en her-

* professionnels ou non

se répartit ainsi :

SAU: 12 875 ha

12 718 ha (99%)

be: 152 ha (1%).

Terres labourables :

Évolution du nombre d'exploitations

Le mouvement de concentration des exploitations est à l'oeuvre :

- la part des exploitations de plus de 100 ha est passée de 31% en 2000 à 44% en 2010.
- la SAU moyenne est passée de 88 ha en 2000 à 112 ha en 2010.

Concernant le statut des exploitations, 48 % sont des exploitations individuelles, le reste étant des formes sociétaires. Les EARL se développent rapidement puisqu'elles ne représentaient que 13 % des exploitations il y a dix ans contre 29 % aujourd'hui.

LES EXPLOITANTS :

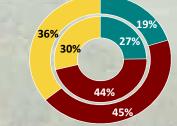
Les exploitants et co-exploitants sont 146 en 2010. On note une diminution par rapport en 2000, où 182 exploitants exerçaient encore.

La part des exploitants de moins de 40 ans est en diminution (-42 % en 10 ans.). En revanche, les parts des exploitants âgés de 40 à 55 ans et de plus de 55 sont en augmentation malgré une évolution du nombre d'exploitants sur 10 ans qui est négative (-3 % pour les 40-55 ans et -2 % pour les + de 55 ans).

La part des UTA (unité de travail annuel) a diminué faiblement en dix ans. Les UTA familiales restent stables alors que les UTA salariés diminuent (-40%).

- de 40 ans 40-55 ans

Plus de 55 ans



Âge des exploitants en 2000 (cercle intérieur) et

en 2010 (cercle extérieur)

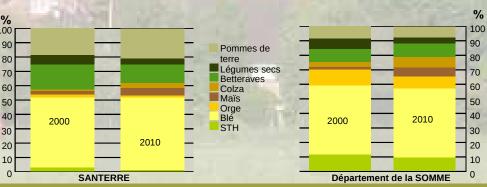
Âge des exploitants en 2000 (cercle intérieur) et en 2010 (cercle extérieur) SOMMF

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

La production agricole est essentiellement orientée vers la céréaliculture. 45% de la SAU est cultivée en blé et 2% est cultivée en orge. La proportion de culture de blé est supérieure à la moyenne départementale tandis que la proportion d'orge cultivée est inférieure à cette moyenne. Les pommes de terre (19 % de la SAU) et les betteraves (13 %) complètent le tableau dans des proportions supérieures à celles rencontrées dans le département.

Seulement 2 % des surfaces cultivées en pommes de terre sont destinés à la féculerie. Entre 2000 et 2010, les surfaces cultivées en blé ont augmenté de 3 % alors que les surfaces en orge ont diminué de 8%. Les surfaces cultivées en maïs et en colza ont légèrement augmenté.

Part des différentes cultures dans la SAU



24